

L'ÉCHO DE LA TOUR

CHAMBLES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



© Alicia Serra | alicia-serra.com



Loire
FOREZ
Agglo

PHOTOGRAPHIE

Chambles en images



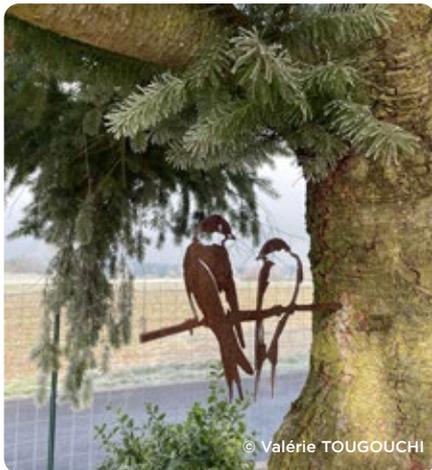
© Valérie TOUGOUCHE



© Maureen DEBARD



© Eva TOUGOUCHE



© Valérie TOUGOUCHE



© Valérie TOUGOUCHE

Sommaire

P.4

TOUR DE TABLE

P.21

CHACUN SON TOUR

P.30

TOUR À TOUR

P.14

TOUR D'HORIZON

P.29

TOUR DE LA PAROISSE

P.32

QUART DE TOUR

Bulletin municipal • Mairie de Chambles, 21 place de la Mairie, Le Bourg, 42170 Chambles : 04 77 52 38 90
Directeur de la publication : M. Pierre Giraud • Conception et impression : agence**reciproque**.fr • Dépôt légal : février 2025



Le mot du maire

Pierre GIRAUD

En juin dernier je vous parlais d'un contexte national politique incertain et d'une situation financière locale tendue.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes force est de constater que les choses n'ont guère évolué depuis cette date.

Face à une assemblée nationale sans aucune majorité politique et à des partis qui campent sur leur position sans aucune volonté de chercher des compromis sur des projets de société nécessaires, le gouvernement « BARNIER » n'a résisté que 3 mois. Une motion de censure déposée par le Nouveau Front Populaire auquel sont venues s'ajouter les voix du Rassemblement National a mis fin à son existence. Que peut-on attendre d'une association NFP-RN ?

Un nouveau gouvernement vient d'être mis en place sous l'autorité de François BAYROU. Les premières semaines de fonctionnement ne semblent pas augurer du meilleur pour la suite.

Et du fond de nos campagnes nous ne pouvons qu'assister, démunis, à ce jeu déconcertant de menaces de censure et surenchère de mesures extrêmes exigées par les différents partis politiques au mépris de toute cohérence face à la situation financière catastrophique de la France.

Pendant ce temps il nous faut préparer des budgets pour 2025 sans connaître les mesures d'économie imposées aux collectivités et leur impact sur nos dotations ou subventions à venir.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer votre cadre de vie, soutenir nos associations. Les travaux de modernisation et d'entretien des infrastructures ont été menés avec volontarisme : nos actions en faveur de la maîtrise des dépenses et de la rationalisation d'utilisation des équipements municipaux ont été mises en place malgré un contexte de budget très contraint.

Les festivités de Noël, qui viennent de s'achever, ont une fois encore montré l'esprit de solidarité et de convivialité présents dans notre village. Le marché de Noël, le traditionnel repas des aînés ont permis à toutes les générations de se retrouver et de partager des moments de fête. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de ces événements, ainsi que les associations qui donnent sans compter pour animer notre commune.

Cependant, nous ne pouvons ignorer le contexte international et national qui marque ce début d'année. Les incertitudes économiques et les tensions sociales nous rappellent combien la solidarité et l'engagement collectif sont essentiels. À Chambles nous continuerons à tout mettre en œuvre pour protéger les plus fragiles et accompagner chacun dans ses projets dans la mesure de nos moyens. Plus que jamais, notre commune doit rester un lieu de résilience et d'espoir.

Je veux également avoir une pensée singulière pour nos compatriotes Mahorais qui débutent cette année dans une situation sanitaire et sociale terrible à la suite du passage du cyclone Chido le 14 décembre dernier. Ils sont confrontés à des défis immenses. Ce drame nous rappelle qu'aucun territoire, aucun de nos compatriotes, ne doit être laissé de côté.

Ensemble, poursuivons notre chemin pour faire de Chambles une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Avec toute mon amitié et mon dévouement,

Au nom de la municipalité, en ce début d'année 2025, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024**➤ Renouvellement de la convention signée avec l'ACCA de Chambles**

Un nouveau document contractuel est établi avec l'ACCA dans un objectif d'optimisation des locaux.

En contre parti, l'ACCA s'engage à aménager un espace disponible pour la construction d'un box destiné à l'hébergement des animaux trouvés en attente de leur transfert vers la fourrière animale de Saint-Étienne le Molard.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec l'ACCA pour une durée de six ans.

➤ Convention pour la restauration collective à compter du 1^{er} septembre 2024

Depuis le 3 janvier 2023, l'OGEC Saint Joseph Sainte Claire assure la livraison du plat chaud aux enfants déjeunant à la cantine scolaire.

Ce service prend fin le 7 juillet 2024. En tenant compte des coûts, de la qualité des repas et de la logistique, le conseil municipal approuve la mise en place d'une convention avec la Mairie de Saint-Just Saint-Rambert qui correspond à la solution la plus adaptée pour assurer la continuité du service de cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024.

➤ Convention avec le CMS (Centre Médico-Scolaire) d'Andrézieux-Bouthéon

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire a souhaité rattacher les dossiers médicaux des enfants de la commune de Chambles au Centre Médico-Scolaire (CMS) d'Andrézieux-Bouthéon au 1^{er} septembre 2024.

Le conseil municipal approuve la convention mise en place avec le CMS d'Andrézieux-Bouthéon à partir de l'année scolaire 2024/2025.

➤ Attributions de subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 460 € au titre de l'année 2024 à l'association « Les petits loups sur la colline ».

➤ Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide le toilettage du tableau des effectifs de la commune avec la suppression de trois postes à compter du 31 décembre 2024.

➤ Décision modificative n°1

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 qui a pour finalité d'inscrire des crédits en recettes au chapitre 041 article 238 pour un montant de 7 700 euros et afin de conserver les équilibres financiers du BP de diminuer les articles 10222 et 10226.

➤ Délibération relative à l'adhésion à la convention cadre des services secrétariat de mairie itinérant, intérim, portage salarial du CDG42

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre d'adhésion aux services facultatifs Secrétaire de Mairie itinérant/Portage salarial/Intérim.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024**➤ Attributions de subventions aux associations****Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention**

- de 230 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **Chamb'Envi** » ;
- de 250 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **UNC** » ;
- de 500 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **Epicerie solidaire des 4 ponts** ».

➤ Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide la modification du tableau des effectifs de la commune avec une prise pour effet au 1^{er} janvier 2025.

➤ Modification d'un bail agricole

Le conseil municipal valide la mise à jour des parcelles figurant dans un renouvellement de bail de terres agricoles.

➤ Convention de transport service fourrière animale

Le conseil municipal autorise la signature de la convention avec le Gérant de la Pension Animale et Fourrière « Domaine des Mûriers » située 815 route des Mûriers 42130 Saint-Étienne le Molard.

➤ Emprunts relais du Crédit Mutuel

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les investissements prévus pour les travaux de rénovation et d'extension des bâtiments scolaires, il avait été prévu au Budget Primitif 2022 de recourir à trois emprunts dont deux emprunts relais.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a bénéficié de l'attribution de trois subventions.

La subvention de 80 000.00 € a été versée à la commune par les services de l'Etat en juillet 2024. La subvention de 95 167.00 € est en attente de versement pour fin 2024 ou début 2025.

En ce qui concerne la subvention attribuée par le Département de la Loire, la commune n'a aucune visibilité sur la date de versement.

Le Conseil Municipal décide donc de renégocier les remboursements des deux emprunts relais.

➤ SAGE

Il y a lieu d'envisager la mise en place des systèmes de télégestion pour optimiser la gestion des réseaux secondaires du réseau de chaleur communal.

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », le conseil municipal décide d'adhérer à l'option « Télégestion » comprenant l'installation d'un système de télégestion ainsi que la maintenance.

La contribution financière sera calculée au montant réellement exécuté.

➤ Évolution des statuts de Loire Forez agglomération

La dernière révision des statuts de Loire Forez agglomération a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juillet 2017 puis actée par arrêté préfectoral en date du 16 octobre 2017. Depuis lors, des changements sont intervenus et réclament la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire.

Ainsi, le conseil municipal a approuvé les modifications présentées lors la séance du 17 septembre dernier du Conseil Communautaire de Loire Forez agglomération.

➤ Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du SIAEP Haut Forez

Le Conseil Municipal a pris acte des données du rapport d'activité 2023 du SIAEP du Haut Forez.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

➤ Attributions de subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention

- de 400 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **Foyer rural** » ;
- de 100 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **Les restos du cœur** » ;
- de 100 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **France Alzheimer** » ;
- de 180 euros au titre de l'année 2024 à l'association « **AFR** ».

➤ Avenant n°1 à la convention 2023-2023 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42

Le conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42.

➤ Département de la Loire - Enveloppe de solidarité 2025

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif d'accompagnement des collectivités du Département de la Loire - Enveloppe de solidarité 2025.

➤ Délibération instituant le régime des astreintes

Le conseil municipal a fixé les modalités de la rémunération des astreintes et des permanences pour les salariés et le responsable du service technique.

➤ Convention de déneigement avec un prestataire extérieur

La commune souhaite faire appel à l'intervention d'un prestataire extérieur pour le désencombrement des voies en cas de congères. Une convention sera signée entre la commune de Chambles et le prestataire extérieur.

➤ Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le conseil municipal autorise l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour un total de 14,16 €.

➤ Tableau des effectifs - État détaillé du personnel

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité l'état détaillé du personnel du tableau des effectifs de la commune de Chambles.

BUDGET COMMUNAL

➤ Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal de la commune qui devra intervenir avant le 30 avril 2025.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions



COMMISSION SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES

RESPONSABLE : LYDIE FAISANDIER

Membres : Estelle Redon, Valérie Rolland-Tougouchi, Valérie Chazelle

À la rentrée de septembre, nous avons accueilli **Roza**, pour pallier le départ à la retraite de Maryse Jousserand. Elle intervient à la cantine pour le service de midi, ainsi que la surveillance de cour et le ménage du réfectoire, tous les jours de 11h30 à 14h45.



- **Roseline Bastet a rejoint l'équipe**, dans une fonction d'ATSEM, auprès de Corinne, l'enseignante des MS/GS/CP, les matins de 8h30 à 13h30, et de 15h30 à 16h30. Elle intervient de 16h30 à 18h auprès d'Emilie, aux temps périscolaires.
- **Christine Jousserand**, en fonction d'ATSEM, travaille aux côtés de Chloé, l'enseignante des PS/MS, tous les jours de 8h30 à 16h30. Elle intervient également aux temps périscolaires, de 7h30 à 8h15.



Christine, Roza, Roseline, Annie, Christine

Depuis le mois de septembre, les repas de la cantine sont livrés, tous les jours, par les services de restauration de Saint-Just Saint-Rambert. Un repas végétarien est proposé une fois par semaine aux enfants et s'ils le souhaitent, en repas de substitution. Le repas est facturé 4,40 euros aux parents, alors qu'il revient à 10 euros environ à la commune (fournitures, personnel, locaux, matériel, ...). Les enfants ont pu déguster un bon repas de Noël, le jeudi 19 décembre, avec clémentines, papillotes et chants de Noël.



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2025



COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

RESPONSABLE : ANDRÉ PEYRET

Membres : Josiane Drevet, Marie-Laure Fucher, Emilien Jousserand, Henri Pramalion

Permis de construire accordés au 2nd semestre 2024

- SERE Guillaume : Garage - La Garde
- BARBIER Mathieu : Bâtiment agricole - Vassalieux
- CHEYSSAC Laurianne & GOURBERE Pierrick : Extension d'habitation - Cessieux
- OUIILLON David : Extension d'habitation - Le Bourg
- SANCHEZ Maxens & DELAVE Clémence : Extension d'habitation - Biesse
- FOURASTIE Jonathan : Extension d'habitation - Biesse
- LAMANCHE Antoine : Garage - Notre Dame de Grâces
- GRANGER Daniel : Hangar agricole - Essalois
- SCI ZANZIBAR (BERTIN) : Extension d'habitation - Noailleux
- JUBAN Luc : Piscine - Le Bourg

Déclarations préalables accordées au 2nd semestre 2024

- DUBOIS-MAURAS :
Panneaux photovoltaïque - Chambles
- VASSAL Patrick : Pergola - Cessieux
- GAEC des CHOMETTES :
Panneaux photovoltaïques - Meyrieux
- BOSSUT Patrick : Pergola - Le Peybert
- Loire Forez agglomération :
Mur de soutènement - ZA La Borie
- MESSANA Dominique :
Panneaux photovoltaïques - Vassalieux
- REY Sylvain : Portail d'entrée - La Borie



Nous vous rappelons que tous vos travaux doivent faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable à effectuer auprès de la mairie ou sur la plateforme de dématérialisation :

← loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/login/particulier

Pour le permis de construire : compléter le cerfa (DOC) « déclaration ouverture de chantier » avant de commencer les travaux et le cerfa (DAACT), déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

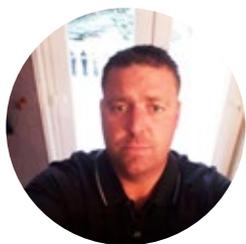
Pour la déclaration préalable : uniquement la DAACT. Cerfa à déposer en mairie.



REDYNAMISATION DU BOURG

La réflexion entamée en 2023 avec l'aide de Loire Forez agglomération et de l'agence d'architecte et d'urbanisme Commune s'est terminée le 24 septembre 2024 par une restitution publique.

Un document détaillant les différentes étapes de la consultation est disponible et consultable soit en mairie, soit en ligne sur notre site internet (Vie municipale / Projets de la commune).



COMMISSION INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

RESPONSABLE : EMILIEN JOUSSERAND

Membres : Sébastien Bertrand, Marie-Laure Fucher, Patrick Vassal, Michel Pichon, Gauthier Thévenon



VOIRIES

L'actualité voirie est dominée par la réalisation des passages de réseaux sur le secteur du hameau de « Biesse ».

La connexion du réseau « eaux usées » entre le hameau de « Biesse », en passant par le bien nommé « plat des pierres » et le haut du « Chemin du Peybert » est terminée.

L'installation des réseaux séparatifs eaux usées/eaux pluviales et le renouvellement des canalisations d'eau potable dans le hameau sont bien avancés, la fin de cette partie du chantier devrait se situer aux alentours de fin février.

Il y aura ensuite la réfection de la chaussée du hameau de « Biesse » dès la fin des travaux de réseaux.

Pour rappel, ces travaux sont pilotés et financés conjointement par Loire Forez agglomération pour les compétences assainissement, par le budget investissement de la commune pour la partie voirie. La partie eau potable, quant à elle, est financée par le Syndicat Intercommunal du HAUT FOREZ. Le montant global des travaux réalisés va avoisiner 650 000€ HT.

Le second chantier d'envergure sur la commune concerne aussi l'assainissement ; il devrait se concrétiser en 2025 avec, comme déjà évoqué, le remplacement de la station d'épuration de « La Garde ».

Les lagunes actuelles seront remplacées par un traitement type « filtres plantés de roseaux », cette nouvelle structure sera implantée en décalé coté Est de la station actuelle. Le site des lagunes actuelles sera quant à lui rendu à l'état naturel afin de permettre au ruisseau « La garde » de retrouver son lit originel.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a eu l'opportunité de faire l'acquisition d'un ancien bâtiment agricole à « Noailleux ». Cet investissement permettra d'aménager le futur Centre Technique Municipal.

Pour ce faire, l'année 2024 a été mise à profit pour effectuer en interne de nombreux travaux : la partie démolition intérieure, des travaux de terrassement et préparer l'ensemble des adductions.

En 2025, nous envisageons de commencer les aménagements intérieurs après quelques travaux de rénovation de la structure. L'objectif est de réaliser une grande partie du chantier en interne afin d'en limiter les coûts. Nous établissons des dossiers afin de solliciter toutes les structures pouvant nous faire bénéficier de subventions afin de préserver les finances communales.





COMMISSION FINANCES

RESPONSABLE : PIERRE GIRAUD

Membres : Josiane Drevet, Marie-Laure Fucher, Fadila Kahoul, André Peyret, Valérie Rolland-Tougouchi, Patrick Vassal

Pour faire suite aux différents départs en retraite de personnel et de l'arrivée de nouveaux salariés nous avons engagé un « toilettage » du tableau des effectifs de la commune de Chambles.

POURQUOI UN TABLEAU DES EFFECTIFS ?

Le tableau des effectifs remplit plusieurs objectifs fondamentaux :

1 Respect des obligations légales

Chaque année, les collectivités doivent joindre à leur budget primitif et à leur compte administratif un état des effectifs arrêtés au 31 décembre de l'année précédente. Cette exigence réglementaire s'appuie sur :

- Les articles L2121-29, L2313-1 et R2313-3 du Code des Collectivités Territoriales ;
- L'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique.

Ces dispositions garantissent la transparence dans la gestion des emplois publics et permettent de vérifier que les emplois créés correspondent à des besoins réels et budgétés.

2 Une gestion prévisionnelle des emplois

Le tableau des effectifs permet de planifier les besoins en personnel en fonction des missions confiées à la collectivité. Cette démarche contribue à anticiper :

- Les départs en retraite ;
- Les évolutions de carrière ;
- Les besoins ponctuels ou permanents en fonction des projets et des services proposés à la population.

3 Une optimisation des ressources humaines

En listant les emplois par filières, cadres d'emplois, grades et durées hebdomadaires de travail, le tableau des effectifs offre une vue d'ensemble sur les moyens humains disponibles. Cela permet :

- Une répartition équitable des effectifs selon les besoins des services ;
- Une meilleure allocation des ressources budgétaires ;
- Une prise de décision éclairée pour ajuster les recrutements ou adapter les missions.

UN OUTIL STRUCTURANT ET ÉVOLUTIF

Le tableau des effectifs n'est pas figé. Il est régulièrement mis à jour pour répondre aux évolutions des besoins et des priorités de la collectivité. Chaque création ou suppression de poste doit être validée par une délibération en conseil municipal.

Les modifications peuvent concerner :

- La création de nouveaux emplois, par exemple pour accompagner le développement de nouveaux services ;
- La suppression ou la transformation de postes existants, notamment pour s'adapter à une réorganisation des services ou à une évolution des missions ;
- L'ajustement des durées de travail, pour mieux répondre aux contraintes budgétaires et aux besoins des usagers.



UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LA COMMUNE

Le tableau des effectifs va bien au-delà d'un simple inventaire administratif. Il incarne une véritable stratégie de gestion des ressources humaines :

- Il garantit que chaque poste budgétisé correspond à une mission utile pour la collectivité ;
- Il permet de maintenir un équilibre entre les effectifs disponibles et les moyens financiers ;
- Il contribue à la qualité des services publics rendus aux administrés.

EN CONCLUSION

Une clé de voûte dans la gestion communale, le tableau des effectifs joue un rôle central dans l'organisation et la gestion des ressources humaines au sein de la commune.

Cet outil stratégique permet de garantir une gestion transparente, équilibrée et efficace des emplois, tout en répondant aux attentes des administrés et aux contraintes budgétaires.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE CHAMBLES AU 31/12/2024 :

Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du grade du poste	Pourvu par un titulaire ou stagiaire	Pourvu par un contractuel
Secrétaire de mairie	35h	adm	A	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	0	0
Adjoint Administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	26,5	adm	C	Cadre d'emploi des adjoints territoriaux	1	0
Adjoint technique territorial	35	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	1 À compter du 01/01/25	0
Agent de Maîtrise Principal	35	tech	C	Cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux	1	0
Adjoint technique territorial	35	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	1	0
Adjoint technique territorial	35	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	1	0
Adjoint technique territorial	29,33	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	0	1
Adjoint technique territorial	27,75	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	1 À compter du 01/01/25	0
Adjoint technique territorial	26	tech	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	0	1



COMMISSION COMMUNICATION

RESPONSABLE : VALÉRIE ROLLAND-TOUGOUCHI

Membres : Sébastien Bertrand, Fadila Kahoul, Henri Pramalion, Estelle Redon, Gauthier Thévenon

SONDAGE

Dans le dernier Echo de la Tour, vous aviez un sondage à remplir et à nous renvoyer, afin de permettre à la commission de mieux cerner vos attentes et de vérifier si les canaux de communication actuels étaient utilisés ou non.

Nous avons été déçus de ne recevoir que 45 réponses. Ce résultat ne nous semble pas représentatif des Chamblois et nous ne pouvons en tenir compte pour décider des actions futures à mener, ce qui est fort dommage dans un village où beaucoup d'habitants semblent insatisfaits et reprochent un manque de communication de la municipalité.

Nous allons néanmoins continuer de communiquer sur les canaux actuels :

- le site internet : chambles.fr ;
- les panneaux d'affichage dans les hameaux ;
- Illiwap ;
- L'Echo de la Tour.

L'élaboration de l'Echo de la Tour impliquant une grosse charge de travail pour la commission, elle a décidé, à l'unanimité, à partir de 2025, de ne faire plus qu'une seule parution par an. Celle-ci se fera au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

Nous remercions chaleureusement les Chambloises et Chamblois qui ont pris le temps de répondre au sondage.

CONTACTER LA MAIRIE

Nous avons rappelés qu'il y a plusieurs moyens de contacter la mairie, suivant le degré d'urgence :

Le Secrétariat de Mairie :

ouvert le lundi de 14h à 19h, le mardi et le jeudi de 8h à 11h45 • mairie@chambles.fr • 04 77 52 38 90

Les élus :

permanence le samedi matin de 9h à 12h
sur rendez-vous en contactant le secrétariat de mairie,
l'astreinte (uniquement en cas d'urgence) : 06 07 64 31 25

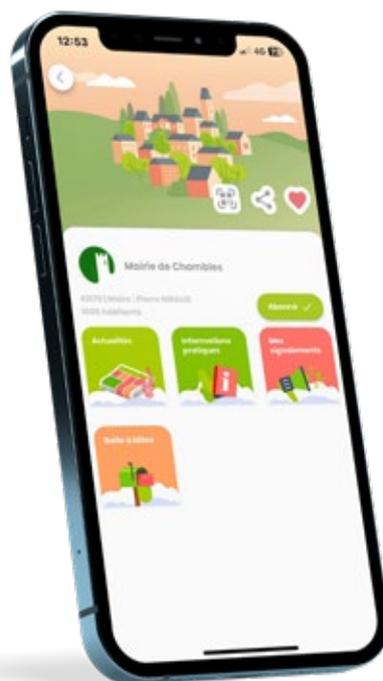


Le site internet :

chambles.fr rubrique « contact » tout en bas de la page principale ; la demande est immédiatement transmise au secrétariat de mairie qui prendra en charge la demande ou la fera suivre à l' élu concerné.

Illiwap (1400 abonnés au 01/01/25) :

- « Mes signalements » : vous permet de signaler un animal errant, un problème sur la chaussée, une décharge sauvage...
- « Boîte à idées » : vous permet de transmettre vos idées d'amélioration de la vie chambloise





DÉLÉGATION « FÊTES ET CÉRÉMONIES, ORDURES MÉNAGÈRES, CIMETIÈRE COMMUNAL »

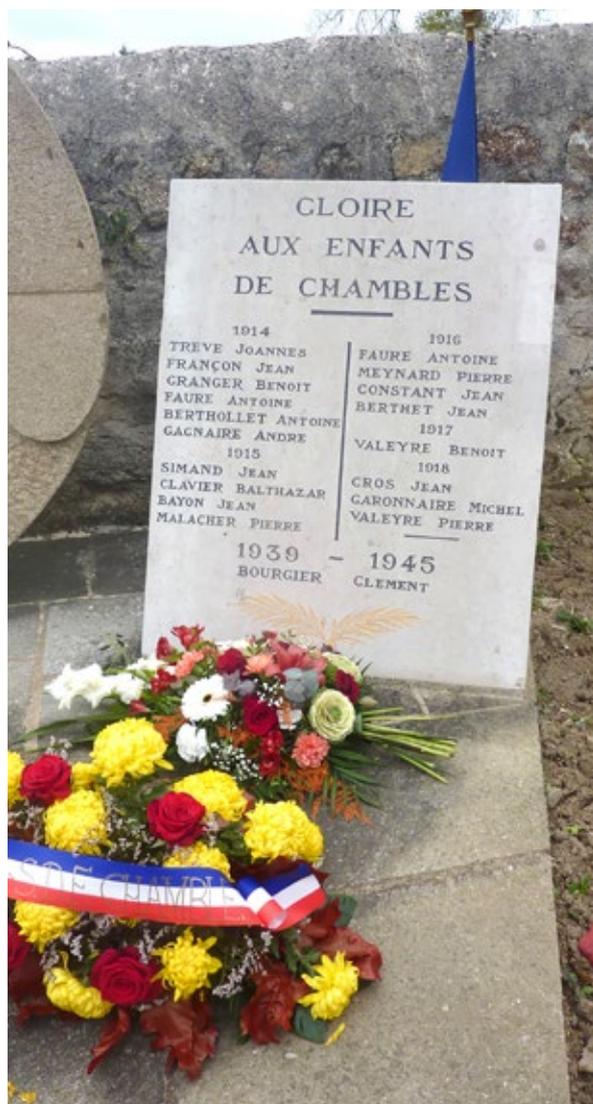
RESPONSABLE : JOSIANE DREVET

COMMÉMORATION : L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion du **106^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**, journée nationale de la victoire et de la paix, la commune de Chambles, représentée par Monsieur le Maire Pierre GIRAUD, le conseil municipal, l'Union Nationale des Anciens Combattants Soldats De France, représenté par son Président M. Jean-Antoine PRYBILSKI, les enfants de l'école de Chambles ainsi qu'une délégation de la gendarmerie de Saint-Just Saint-Rambert ont rendu hommage à tous les morts pour la France.

Le message à la mémoire des anciens combattants de **Monsieur Sébastien LECORNU**, ministre des armées et de **Monsieur Jean-Louis THIERIOT**, ministre délégué auprès du ministre des Armées, a été lu par les enfants de l'école devant le monument aux morts à l'occasion de ce 11 novembre 2024.

La gerbe municipale a été déposée par les enfants sur le monument aux morts, ainsi que celle de l'UNC Soldats de France. Une minute de silence a été respectée en mémoire des soldats tombés pour la FRANCE ; l'hymne national a clôturé la cérémonie.



JOURNÉE FESTIVE DES SENIORS



75 seniors se sont retrouvés cette année à la rencontre des aînés 2024, pour un spectacle au « KFT DE SAINT GALMIER » le 22 novembre 2024.

À la suite du repas apprécié par les gourmets dans la convivialité et la bonne humeur, « le bal des pompiers » spectacle burlesque où l'on retrouve NÉNÉ et BICHOKO. 2 pompiers à ne surtout pas appeler en cas d'urgence et qui ont ravi par leur incompétence les spectateurs, bravo.

VIVE LES PIN PON

Puis le groupe de joyeux fêtards est rentré à Chambles en bus avec beaucoup d'anecdotes pour briller aux repas de fin d'année. N'oublions pas que le rire est à consommer sans modération ! Afin de permettre à un maximum de personnes de profiter de ce moment de convivialité un moyen de transport a été mis en place par la municipalité.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Après la mise en place des extensions de consignes de tri (bacs jaunes) au 1^{er} janvier 2023 et la suppression des bio-déchets dans la poubelle grise au 1^{er} janvier 2024, Loire Forez agglomération s'est engagé dans une évolution du système de tarification de cette compétence. Le choix de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative** a été décidé. L'acronyme de cette taxe est **TEOMI**. Rappelons ce qu'est la **TEOMI** : c'est une taxe incitative avec une partie fixe calculée sur le foncier bâti comme aujourd'hui et une partie variable calculée sur le nombre de présentations du bac à la collecte.



Pour pouvoir comptabiliser le nombre de fois où vous allez présenter votre bac à la collecte, il est nécessaire que chaque foyer soit équipé d'un nouveau container à puce électronique.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu ces nouveaux bacs, nous organiserons sur la commune une opération de rattrapage au cours du 1^{er} trimestre 2025.

L'année 2025 reste une année de test et d'expérimentation pour le système de la TEOMI. Donc pour que le système soit pleinement opérationnel le 1^{er} janvier 2026, il vous est demandé d'utiliser dès à présent les nouveaux bacs.



À noter également une légère modification des horaires de collecte à partir du 2 février 2025 : le jour reste inchangé (vendredi) mais l'horaire est décalé à **l'après-midi**. Vous pourrez donc sortir vos bacs le matin avant de partir au travail et les récupérer le soir.



➤ **Pour plus de détails vous pouvez vous connecter sur le site de LFa :**
www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/en-route-vers-la-taxe-incitative-teomi/

TOUR D'HORIZON

MARYSE JOUSSERAND

Départ à la retraite



BONNE RETRAITE MARYSE

Pierre GIRAUD, Maire de Chambles, son équipe, le personnel municipal de la commune et le corps enseignant de l'école sur la colline ont fêté le vendredi 27 septembre le départ à la retraite de Maryse Jousserand après plus de vingt ans de bons et loyaux services.

Son professionnalisme a été honoré dans le discours de M. le Maire.

Voyages, petits-enfants, promenade seront aujourd'hui ses principales occupations.

BILAN DE L'ANNÉE 2024

Bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE S'EST ENRICHIE SUR PLUSIEURS PLANS

Le nombre de lecteurs a augmenté, et c'est là l'essentiel. Notre but est bien de toucher un public le plus large possible. Nous avons pu, cette année, constituer un fonds important concernant les BD adultes.

Cela a été possible :

- grâce à Pascale qui a fait un don conséquent à la bibliothèque,
- grâce à Jojo qui nous a prêté un meuble,
- grâce à Gilbert qui l'a adapté à nos besoins.

Favorisés par d'heureuses circonstances, nous avons pu, également, acheter un grand nombre d'ouvrages. Des romans bien sûr, mais aussi des essais, des livres pour enfants. Vous pouvez d'ores et déjà les emprunter.



LA BIBLIOTHÈQUE S'OUVRE AU NUMÉRIQUE

Comme cela se passe dans les autres bibliothèques, notre public compte peu d'adolescents. Peut-être sont-ils plus intéressés par le numérique que par le livre ? C'est en partie pour cette raison que nous avons loué, pendant la période des fêtes, un jeu interactif.

Nous ne saurions trop vous inviter à vous inscrire à la **bibliothèque numérique de la Loire** qui vous permet, par exemple, d'accéder à de nombreux films, de lire des périodiques, d'apprendre une langue etc. Si vous avez besoin d'aide, les bénévoles de la bibliothèque pourront vous aider.



UN PROJET POUR L'AN PROCHAIN

Nous réfléchissons, pour **l'an prochain**, à mettre en valeur notre fonds patrimonial en collaborant avec d'autres bibliothèques, des associations et d'autres structures de la commune.

INFOS PRATIQUES

La bibliothèque est ouverte les mercredis et les samedis de 10h à 12h.

Vous pouvez réserver un livre dans toutes les bibliothèques du réseau, une navette qui passe tous les **15 jours** l'apportera à la bibliothèque.

Toute l'équipe de bénévoles espère que vous avez passé de joyeuses fêtes de Noël et **vous souhaite une bonne année.**

COLLECTE

Don du sang

Belle réussite pour la collecte de sang organisée par l'EFS à l'initiative de la mairie de Chambles le vendredi 18 octobre à la MDA : Présentés : 42 • Prélevés : 41 • Nouveaux : 7

Les Chamblous toujours présents merci !



PROCHAINE COLLECTE À CHAMBLES
LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025
À PARTIR DE 15H30.



CONSEIL MUNICIPAL

Voeux de la municipalité



Monsieur Pierre GIRAUD, Maire de Chambles, le Conseil Municipal et le conseil municipal des enfants ont tenu à présenter leurs vœux à la population à la maison des associations de Chambles vendredi 10 janvier 2025 à 19h en présence de :

- Madame Isabelle DUMESTRE colistière de monsieur Jean Claude TISSOT sénateur de la Loire
- Madame La députée Sylvie BONNET
- Monsieur Jean-Paul TISSOT, maire de veauchette et représentant Loire Forez
- Le représentant de la gendarmerie Major CAIRE
- Les services de secours des pompiers
- Les présidents des associations chamblouses



La commune a remis à chaque enfant du conseil municipal une écharpe tricolore et un diplôme. Les nouveaux arrivants sur la commune de Chambles ont été accueillis et se sont vus remettre un livret tableau de bord ainsi qu'un fascicule sur le patrimoine historique de la commune, bienvenus à eux. La municipalité souhaite une bonne et heureuse année à toutes les chamblouses et chamblous.



ÉCOLE

Parlement des enfants

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de M. Messenger sont en train d'écrire une loi pour le parlement des enfants sur la protection des océans.



LES CM1-CM2 DE L'ÉCOLE SUR LA COLLINE

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de M. Messenger sont en train d'écrire une loi pour le parlement des enfants sur la protection des océans. Le 7 février nous enverrons notre loi au directeur de la Loire de l'Éducation Nationale pour savoir si nous avons été sélectionnés parmi les 900 classes qui participent au concours.

Si nous avons été sélectionnés parmi les 18 classes seulement qui ont réussi à passer cette étape nous monterons à Paris pour aller présenter notre loi aux députés de l'Éducation Nationale.

Le jeudi 9 janvier la députée Mme Sylvie Bonnet est venue nous parler de son rôle politique. Il y a 577 députés en France, 30% de femmes et 70% d'hommes. Tous les 5 ans ils font une nouvelle élection. Il y a 289 sénateurs. Mme Sylvie Bonnet monte à Paris du lundi au mercredi ou plus. Elle voulait être députée car elle aime les personnes et elle aime communiquer et Mme la députée se sentait prête à relever cette mission. Avant d'être députée, elle travaillait dans la santé. À l'assemblée, elle vote des lois pour savoir si elles sont acceptées. Si elles sont acceptées, elles partent au Sénat pour qu'elles soient améliorées. Elle a été très gentille envers les élèves de Jean Messenger.

La plupart des jours nous travaillons sur le code océan. Il y a 4 groupes : les océanologues, les laborantins, les enquêteurs et pour finir le dernier groupe sont les biologistes. Les 4 groupes se créent des hypothèses. Dans un premier temps, nous allons les expliquer à la classe, sur quoi nous avons travaillé et nous expliquerons nos idées pour améliorer les choses puis nous essayerons de les transformer en loi.

Un magnifique projet pour notre belle école !

THÉÂTRE

Permis de Construire

Le vendredi 17 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes de la MDA de Chambles une cinquantaine de spectateurs a pu découvrir le résultat de l'enquête effectuée par Loire Forez agglomération en 2024. Le collectif X et les étudiants de l'école d'urbanisme de Paris, sont venus présenter leur travail sous une forme théâtrale.

Comment on habite ? Comment on construit ? Comment le territoire s'organise ?

Une pièce de théâtre basée sur l'étalement des zones pavillonnaires avec son procès sur l'impact de la biodiversité, urbanisation, environnement, végétalisation... À l'issue de cette représentation, les conversations et avis se sont animés autour du pot offert par Loire Forez agglomération.



Un guichet unique pour toute question relative à l'habitat et au logement



HABITAT

Vous aider à améliorer votre logement

Un guichet unique a été mis en place pour toute question relative à l'habitat et au logement.

OPAH-RU, ANAH, primes CEE, prime Rénov, etc. Il vous est parfois difficile de vous retrouver parmi les aides existantes...

Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou porteurs de projets, Loire Forez agglo vous accompagne afin d'éclaircir l'horizon de vos futurs travaux. Face à la diversité des acteurs et des aides liées à l'habitat, nous proposons une entrée unique, en partenariat avec le Département de la Loire.

➤ **Pour toutes les aides financières, avec ou sans conditions de ressources, contactez :**
04 77 96 56 66 • habitat@loireforez.fr

DÉCHETS

Compostez facilement !

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les biodéchets (déchets alimentaires et déchets issus de l'entretien des jardins) n'ont plus leur place dans votre poubelle grise. L'objectif est de réduire considérablement le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.

En compostant, j'allège ma poubelle, je diminue les coûts liés à l'enfouissement comme la pollution liée à la collecte. Je bénéficie d'un engrais naturel : le compost ! Pour vous aider dans cette démarche, Loire Forez agglo met en place des solutions de tri adaptées en priorisant le déploiement du compostage de proximité.



VOUS HABITEZ UN LOGEMENT AVEC UN JARDIN ?

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous pouvez composter chez vous. Pour cela, nous vous proposons du matériel subventionné :

- un composteur de 400 L et un petit seau offert dédié au stockage des déchets alimentaires au tarif de **25 €** ;
- un composteur de 400 L, un petit seau offert et un brass'compost (outil permettant de brasser le compost et de favoriser l'apport d'oxygène) **35 €**.



VOUS HABITEZ EN CENTRE-BOURG OU EN LOGEMENT COLLECTIF ET VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE JARDIN ?

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous, nous mettons à disposition des sites de compostage partagés (en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire).

Retrouvez les dates de distribution sur :

loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/

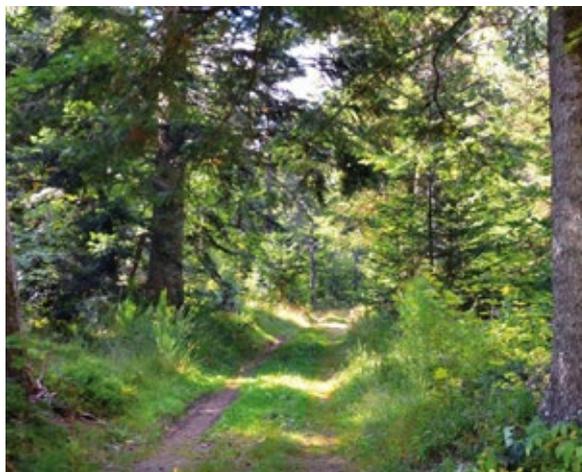
➤ **Plus d'informations :** compostage@loireforez.fr

CHARTRE FORESTIÈRE

Lancement du réseau d'élus référents forêt

Près de 70 communes de l'agglomération ont désigné un élu référent forêt au sein de leur conseil municipal. Cet élu est ensuite amené à recevoir les déclarations de chantiers forestiers, en complément du secrétariat de mairie, pour une meilleure réactivité et une possible intervention sur le terrain aux côtés des forestiers. Ce système facilite les échanges, la compréhension des contraintes de chantier, puis le respect et la remise en état des routes.

Le réseau permet également aux élus de se former et de mieux maîtriser les spécificités de notre massif forestier, de la filière bois et de ses usages. Deux formations ont été proposées : en mai sur la forêt forézienne et en novembre 2024 sur la réglementation forestière.



AIDES POUR VOS DESSERTES FORESTIÈRES

Le Département de la Loire a mis en place un plan filière forêt-bois avec 9 dispositifs, au service de la filière. Dans le cadre de la Charte forestière, Loire Forez agglomération a fait le choix de signer un contrat territorial avec le Département et appuie certains des dispositifs, venant ainsi bonifier les aides proposées.

C'est le cas du dispositif 3 « Elargir le soutien à la desserte forestière - Rénovation de voiries forestières », qui permet d'aider les communes à financer les travaux de rénovation des pistes forestières. Loire Forez agglomération vient bonifier l'aide accordée par le Département de 10%, permettant aux communes d'être subventionnées au final à hauteur de 40% ou 60% selon la catégorisation de la piste concernée.

En 2024, le dispositif a débuté avec les communes du nord du territoire. 14 d'entre elles ont déposé un projet, accompagnées par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), pour près de 130 000 € d'aides côté Département et près de 30 000 € côté Loire Forez agglomération. À partir de 2025, les communes du centre seront appelées à déposer leurs dossiers.

TOURISME

Des idées de sortie



L'agenda de l'office de tourisme Loire Forez recense tous les événements dans le Forez. Sortie du week-end ou sortie du jour, l'agenda fourmille d'idées pour satisfaire toutes les envies. Marché, brocante, visite guidée, atelier créatif, exposition, spectacle, concert... prenez date !

Retrouvez l'ensemble des brochures disponibles en téléchargement sur le site internet et dans les bureaux d'information touristique à Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert, Chalmazel-Jeansagnière, Usson-en-Forez, Saint-Bonnet-le-Château et au château d'Essalois à Chambles.

➤ Plus d'infos : 04 77 96 08 69 • rendezvousenforez.com



INTERVIEW DES ANIMATEURS

L'AFR Chambles



FLORIANE,
PROFESSEUR DE YOGA ADULTE

les lundis soir de 19h00 à 20h00

« Je suis Floriane, chamblouse et professeur de yoga à mon compte. J'ai créé ma micro-entreprise « Flow Yoga » en 2019. Je suis une personne investie dans mon activité et attachée à mon village, c'est pourquoi j'ai à coeur chaque semaine de retrouver les habitants de ma commune pour leur transmettre ce qui m'anime depuis presque 10 ans et qui m'a permise d'avancer et d'évoluer personnellement et professionnellement.

Je me suis formée en Ashtanga puis ensuite au Vinyasa (très dynamique), au Yin (calme, intense et méditatif), puis dernièrement au Yoga restauratif (apprendre à se reposer, se relaxer et prendre soin de son corps). À Chambles, j'enseigne le Vinyasa et le Yin yoga.

Le développement personnel fait partie de mon quotidien depuis plus de 15 ans et j'essaye de l'intégrer dans mes cours pour les personnes qui souhaitent avancer sur le chemin du bonheur. NAMASTE »

Vos inscriptions, vos participations, vos soutiens nous sont toujours aussi précieux et nous motivent énormément pour continuer à vous proposer des activités et à dynamiser notre commune.

Belle année 2025 à tous !



EMMANUELLE,
PROFESSEUR DE GYM ADULTE

les vendredis matin de 09h00 à 10h00

« Je fais du sport depuis mon enfance. J'ai pratiqué la natation, l'escrime, l'aïkido, le crossfit et surtout le trail. C'est à travers ces pratiques que le besoin de liberté, d'être en pleine nature, de me ressourcer à travers elles, est devenu de plus en plus présent dans ma vie, voire indispensable pour mon équilibre. Les bienfaits du sport m'ont amenée à une réflexion sur le bien-être pour moi-même et les autres. En 2017 j'ai fait une 1^{ère} reconversion, dans le domaine du massage bien-être relaxation et énergétique, et du coaching en communication et image de soi.

L'idée de compléter cette activité de massage m'est apparue, travailler dans le domaine du sport est devenu une évidence. J'ai donc validé mon CQP AGEE (Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression) et depuis je donne des cours dans des associations, notamment à l'AFR de Chambles les vendredis matin.

EQUILIBRE
MAINS
MASSAGES
APAISER
NATURE
UNIQUE
EMOTION
LACHER-PRISE
LIBERTE
EXPIRER

Nous partageons les mêmes valeurs : réunir, partager, créer du lien social, bouger à travers le sport et prendre soin de soi. »

➤ **Pour tout renseignement contacter :** afrchambles@gmail.com •  Facebook « AFR de Chambles »
Rejoignez-nous pour suivre notre actualité.



AFR - Club Modélisme Aéro-Naval

POUR L'ANNÉE 2024/2025 NOUS AFFICHONS COMPLET

Avec 6 marins (Tom, Gabin, Faustine, Arthur, Gabin, Timéo) et 4 avionneurs (Marco, Arthur, Hovsep, Célestin), tous les plateaux de construction sont utilisés.



Avec l'aide de Sébastien, Sophie, Jojo et Henri, nos jeunes modélistes ne savent pas qu'ils ont en eux une âme de bricoleur qu'ils découvrent. Heureux de transmettre, nous souhaitons, même s'ils arrêtent au bout de quelques années (études obligent), qu'ils en gardent un bon souvenir et que cette période leurs serve plus tard dans leur vie d'adulte. Qui sait ? Revenir peut être au modélisme. Le club aéro naval modélisme, section de l'AFR se porte bien et au nom de tous je souhaite à toutes les familles une excellente année 2025. Henri PRAMALION



FOYER RURAL

Une année riche en événements pour le Foyer Rural de Chambles !

L'année 2024 a marqué un nouveau souffle pour le Foyer Rural de Chambles, grâce à tous les bénévoles mobilisés autour de la nouvelle équipe. Avec toujours autant d'énergie et d'engagement, le Foyer Rural a su rassembler les habitants autour d'événements fédérateurs qui ont animé notre commune tout au long de l'année.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2024

Le vide-grenier d'août 25 août

Le traditionnel vide-grenier a une fois de plus attiré chineurs et exposants dans une ambiance conviviale, transformant les rues du village en un véritable lieu d'échanges.

Le marché de Noël 14 décembre

Avec plus de 70 exposants, le marché de Noël a rencontré un succès retentissant. Produits artisanaux, créations, gourmandises et animations ont enchanté petits et grands, dans une atmosphère chaleureuse au cœur de l'hiver.



Les associations chambloises étaient également présentes pour régaler les papilles et se réchauffer. Il y en avait pour tous les goûts ! Les voix des chorales de Saint-Just Saint-Rambert, de l'école de musique et des enfants de l'école ont résonné dans l'église, offrant des moments d'émotion et de partage. De plus, petits et grands aventuriers se sont lancés dans une chasse au trésor palpitante à travers Chambles, mêlant découverte, amusement et esprit d'équipe. Bien sûr, le père Noël accompagné de la mère Noël nous a fait l'honneur de sa présence.



La Montée de Chambles 29 décembre

Pour clôturer l'année, cette épreuve sportive a rassemblé 2 490 participants (1 240 coureurs et 1 250 marcheurs) venus relever le défi dans la bonne humeur.

Un grand merci ! Si nous ne devons retenir que l'essentiel sur cette année, ce serait l'engagement de tous les bénévoles qui ont permis d'organiser ces manifestations mais aussi la participation active des Chamblois qui savent toujours répondre présents ! Le Foyer Rural tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, partenaires, exposants et bien sûr les habitants.

CAP SUR 2025 !

Le Foyer Rural de Chambles ne compte pas s'arrêter là et prépare déjà une programmation variée pour 2025. À vos agendas !

- **Fête inter hameaux** : le 21 juin, place à la convivialité et aux défis entre voisins.
- **Vide-grenier** : le 24 ou 31 août, toujours un incontournable de l'été.
- **Les 60 ans du Foyer Rural** : rendez-vous le 4 octobre pour célébrer six décennies d'histoire et d'engagement au service de notre commune.
- **Marché de Noël** : le 13 décembre, toujours plus féérique avec de nombreuses surprises au programme.
- **La Montée de Chambles** : le 28 décembre, pour terminer l'année sur une note sportive.

Rejoignez-nous pour une année 2025 encore plus mémorable !

Toute l'équipe du Foyer Rural de Chambles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !



► Pour suivre toute l'actualité du Foyer rural de Chambles :
rejoignez-nous sur  Foyer rural de Chambles

Chamb'Art

Il y a longtemps que l'atelier Chamb'art existe. Il est une branche du foyer rural de Chambles. Depuis 6 ans il s'est étoffé, a grandi, a perduré et nous avons bien la volonté que ce beau groupe continue. Il vit de peinture, d'assemblages, de croquis, de dessins, d'aquarelles, de terre, de bricolages au gré des propositions des artistes. L'ambiance est chaleureuse, sans chichi.

On teste, on s'essaye, on progresse, on s'entraide, le tout dans la bonne humeur. Nous ne sommes pas seuls, non, non, nous sommes accompagnés par des artistes de la région. L'année se déploie en 4 modules de 4 séances chacun pour lesquels chaque artiste fait des propositions et nous aide. Il y a Jacqueline Blanchet, plasticienne, Michel Martin pour la terre et Elzevir pour le dessin. Les cours adultes ont lieu les mercredis de 18h à 20h à l'ancienne école et depuis 2 ans, Chamb'art a ouvert une session enfant/ado de 16h30 à 18h.

Depuis le début les propositions sont variées, les créations différentes, la surprise et la satisfaction sont « presque » toujours au rendez-vous, sinon pourquoi continue-t-on avec toujours autant de plaisir à votre avis ?



CHAMBL'ENVI

Nos activités



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ce fut l'occasion, pour nous, de présenter une exposition regroupant notre travail sur les ermitages et le prieuré des gorges de la Loire, à savoir les ermitages de Val Jésus, de Grangent et le prieuré de la presqu'île du Châtelet. Comme chaque année, nous avons investi la grande salle du château d'Essalois dans laquelle nous avons installé des panneaux de photos récentes et anciennes, des documents d'archives, ainsi que deux maquettes. Au cours du week-end, nous avons reçu 350 personnes avec qui nous avons échangé avec toujours le même plaisir.



NOTRE SOIRÉE DÎNER-CONFÉRENCE

Le 23 novembre, soixante personnes ont répondu à notre invitation. Michel nous a présenté l'histoire du prieuré et de la chapelle Sainte Foy aidé par Roland pour le diaporama photos ; Cécile, Marie-Françoise et Marguerite pour les lectures de textes. La conférence a été suivie par le traditionnel repas préparé par l'équipe de Chambl'envi. La soirée s'est déroulée dans une ambiance bon enfant et de nombreux participants nous ont dit : « À l'année prochaine ».



LA MAISON DU PATRIMOINE

Nous n'avons pas pu, cette année, ouvrir comme d'habitude la maison du patrimoine tous les dimanches après-midi. Nous n'avons tenu qu'une dizaine de permanences. Mais pour le marché de Noël, nous avons ouvert toute la journée et accueilli une centaine de personnes.

LE JOURNAL

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le n°54 de notre journal, la prochaine parution aura lieu au cours du premier trimestre.

NOS PROJETS

Nous pensons cette année pouvoir publier un petit dictionnaire de la commune : « Chambles de A à Z »

Nous projetons de travailler sur le village de Chambles. Évolution du village, les terres, le travail des hommes avec l'ambition de concevoir une exposition et une conférence.

Toute l'équipe de Chambl'envi vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

➤ **Informations pratiques :** Association Chambl'envi, maison du patrimoine 48, chemin de ronde 42170 Chambles • collectif.chamblenvi@orange.fr • Blog : chamblenvi.com/wordpress/ • Tél. : 07 80 40 43 84
Responsable : Michel Autin

Club Amitié Loisirs

Créé en 1979, notre club continue ses activités dans l'esprit convivial, culturel, et relationnel.

Nos programmes ateliers sont :

- Peinture : les vendredis, de 14h à 17h toutes disciplines et techniques : aquarelle, acrylique, huile dessin.
- Poterie : les mardis, de 14h à 17h voir parfois 18h « suivant l'ambiance des activités jeux » modelage, sculpture, émaillage. Pour ceux et celles qui ne participent pas aux ateliers, il y a les jeux : cartes, rummikub et autres.

Pour maintenir le relationnel et la bonne ambiance du club, nous respectons fêtes et anniversaires, 14/12 marché de Noël à Chambles, 17 /12 bûche de Noël au club, 07/01/2025 galette des rois. En septembre nous avons honoré les anniversaires des adhérents avec repas et cadeaux. En octobre nous avons fait notre assemblée générale qui s'est avérée positive dans son fonctionnement. Elle s'est clôturée par l'apéritif dinatoire et jeux.

Amitié Loisirs souhaite à tous les Chamblous et autres une excellente année 2025.



► **Contacts :** Le président : M. Ernest Riondel : ernest.riondel@orange.fr • La secrétaire : Mme Battigelli : 04 77 52 46 96 • Les cours, conseils et démonstrations sont faits par le président (inscrit dans le dictionnaire des artistes cotés du XV^{ème} siècle à nos jours, voir riondel.guidarts.com)

BALL TRAP

ACCA

La saison 2024/2025 allant de l'avant, l'ACCA essaie, dans le cadre d'un esprit constructif, de participer à la vie rurale et s'applique au mieux à contribuer aussi au maintien d'un lien social positif et communicatif.

Les contacts sont nombreux avec nos amis les agriculteurs, nous recherchons à être à l'écoute notamment de ceux impactés par les dégâts du grand gibier. Outre porteur d'une pratique traditionnelle, passionnés de nature, attachés aux valeurs rurales, l'objectif premier est la régularisation de la prolifération des espèces nuisibles comme le renard et des espèces sauvages à l'image des sangliers provoquant dégâts dans les cultures agricoles et accidents de la circulation.



Bien que la chasse fait face à une position de principe négative, cela est dû assurément à un contexte de mauvaise information et d'une image médiatique dépréciée, nous cherchons à ne pas la ternir plus en communiquant le plus possible. Nous restons, nous en interne à Chambles, dans un esprit communicatif, bienveillant et ouvert. Un état d'esprit constructif pour les plus jeunes et administrateurs de demain. C'est un état de fait qui va assurément vers l'apaisement des débuts de tensions et l'épanouissement de chacun au niveau associatif, agricole et plus généralement communal.



Cela passe aussi par des occasions de repas collectifs agréables au sein de notre organisation. Les sangliers sont nombreux et compliqués à stabiliser, ils sont souvent près des habitations, des routes et voies express. C'est une population qui s'adapte très bien. Ils sont porteurs, en surnombre, de maladies eux aussi néfastes pour nos animaux domestiques et la régulation avec un objectif sanitaire est également de mise. Nos départements voisins décèlent quelques légers risques biologiques sans absolument alarmer non plus sur ce sujet. Pour l'instant la régulation est maintenue sans excès évidemment.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Chambles vous convie à participer à cette opération.

L'ACCA vous souhaite un excellent début d'année et d'excellentes réussites 2025 pour tous. Le bureau ACCA Chambles.

► **Contact :** Serge Murena Président • accadechambles@laposte.net



LES CLASSARDS SONT DE RETOUR !

Les Classards Chamblous

Après plusieurs années d'absence, les classards font leur grand retour grâce à l'aide et au soutien de Sophie BEGON. Nous avons pu créer notre association nommée « Les Classards Chamblous ».

Anciens camarades de l'école de la colline, nous nous retrouvons cette année pour célébrer un moment important : notre majorité. Nous sommes très motivés pour redynamiser cette tradition et faire vivre l'esprit des classards à Chambles. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Nos manifestations à retenir :

- **Le 14 février 2025 :** vente de roses pour la Saint-Valentin • **En mai 2025 :** vente de brioches
- **Le samedi 20 décembre 2025 :** Bal des Classards. Nous espérons qu'en 2026 les 2008 prendront la suite !

► **Pour nous contacter :** lesclassardschamblous@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page  Classards Chamblous

LEVER DE RIDEAU
et **TACT**
présentent

UN TRÈS JOYEUX ANNIVERSAIRE
Une comédie de Jacky Goupil
Mise en scène
Michel Rebeaud - Bernadette de Lengaigne

Au profit des Restos du Coeur

Vendredi 28 février 2025 à 20h30
Salle de la Libération 3 rue de l'Hôtel de Ville VILLARS

Contact : 06 87 90 28 91 Entrée : 12 €

28 FÉVRIER 2025

Un Très Joyeux Anniversaire

C'est avec le Surython, du 30 novembre et 1^{er} décembre, que nous avons terminé les représentations de l'année.

Nous présenterons « Un Très Joyeux Anniversaire » le 28 février 2025 à Villars, pour les Restos du Coeur, salle de la Libération. Pour 2025 nous préparons une nouvelle comédie, une satire, baignée d'humour.

Mensonges et quiproquos sur les cruautés dans le milieu de l'entreprise. Toute la troupe vous souhaite un très joyeux Noël et une très bonne année 2025.

➤ **Contact** : Richard : 06 87 90 28 91
tact-comedie-42.websself.net

PARENTS D'ÉLÈVES

Les Petits Loups sur la Colline



Fouga
CHAMBLES

15 MARS 2025
MEYRIEUX CHEMIN DES FOURCHES
À PARTIR DE 18H

BUVETTE
SOUPE AU CHOU
PETITE RESTAURATION

Bonne ambiance garantie !

Les Petits Loups vous convient à

L'AFTERSCHOOL DE CARNAVAL

2025

21 février à partir de 16h

MDA salle du bas

Les Petits Loups sur la Colline, l'association des parents d'élèves de l'école de Chambles souffle fièrement sa première bougie. Depuis septembre 2023, nous sommes une association indépendante qui a pour but de :

- Soutenir l'école et contribuer à son animation ;
- Créer du lien entre tous les acteurs de l'école ;
- Permettre une entraide mutuelle des familles.

Nous organisons régulièrement différentes manifestations afin de se retrouver, passer un agréable moment et, au passage, récolter quelques deniers pour financer les différents projets de l'école. Ce qui nous a permis de reverser environ 5 000€ à l'OCCE de l'école.

Nous avons la chance à Chambles d'avoir un nombre incroyable de parents qui répondent présent à chacun de nos événements. Afterschool les veilles de vacances scolaires, kermesse, marché de Noël, nous ne manquons pas de prétexte pour trouver une occasion de se retrouver autour d'un verre ! Et pourtant, en 2025 nous lançons une nouveauté, qui nous l'espérons trouvera sa place dans le calendrier des manifestations chamblouses : un fouga !

Parce qu'on a peut-être pas de pétrole, mais on ne manque pas d'idée : on s'est dit que les sapins de Noël qu'on a installé dans le bourg, ou ceux qu'on a vendu lors de la traditionnelle vente de sapin, pourquoi ne pas les récupérer, en faire un gros tas et relancer une chouette tradition locale : le fouga du carnaval !

Le 15 mars en fin de journée, nous irons donc symboliquement passer de l'hiver vers le printemps autour d'un grand feu de joie, bien évidemment accompagné d'une buvette et d'un repas qui vous sera proposé (soupe aux choux !).

En bref, les petits loups vous souhaitent une excellente année et 2 mots pour tous les Chamblous : merci et à bientôt !

➤ **Contact** : Thierry Roche Président • lplc.asso@chambles.fr

Notre-Dame de Grâces

ANNÉE 2024

Début d'année : Nouvelle Présidence par Dominique Jabouley, retraité, ancien chef d'entreprise textile, Président Honoraire du Tribunal de Commerce de Saint-Étienne. Le père Louis Tronchon reste le Référent, Spirituel de l'Association Notre-Dame de Grâces.

Fin juillet : Décès accidentel du Père Louis Tronchon à Madagascar.

ANNÉE 2025

Janvier : Le Père Thierry Magnin est nommé par l'évêque de Saint-Étienne, Nouveau Référent Spirituel de Notre-Dame de Grâces, pour prise de fonction en septembre 2025. Le père Thierry Magnin occupe la fonction de Président-Recteur de l'Université Catholique de Lille et termine son mandat de 5 ans en 2025.

Ingénieur des Mines, Docteur en physique et en théologie, il a été Professeur d'université durant de nombreuses années simultanément avec son ministère de prêtre et a écrit plusieurs ouvrages sur Science et Foi.

Il est un habitué de Notre-Dame de Grâces, intervenant chaque année, dans le cadre du Centre spirituel, sur des sujets sociétaux et spirituels. Sa nomination est une chance pour l'avenir de Notre-Dame de Grâces et sa mission d'organisation de rencontres ouvertes à tous, sur des sujets sociétaux et spirituels.

Quelques exemples de conférences sur le premier semestre :

- **18 janvier :** S'inspirer de François d'Assise pour construire la paix aujourd'hui et dialoguer. M. Sauquet.
- **1 février :** Des intelligences... animale, humaine, artificielle... mais aussi collective. T Magnin, B Cholvy.
- **22/23 mars :** Ennéagramme et spiritualité. ML Goujet.
- **29 mars :** L'eau, de l'évidence à la source de vie. B Barlet.
- **24 mai :** Croire dans un monde chamboulé. R Comte.
- **10/11 mai :** Pour faire de la religion un amour (cheminement de Charles de Foucauld). Père Thierry Magnin.
- **28 juin :** Fête du 50^{ème} anniversaire de l'Association (visites du site, historique du lieu, conférences, animation de jeunes, thème de l'Eau « au fil des ans au fil de l'eau », célébration, etc) de 9h à 18h. Venez nombreux, jeunes et moins jeunes, pour une journée dynamique.



➤ **Contact :** www.espace-ndg-chambles.fr • ndgrace42@gmail.com • 09 88 39 18 23

Marché de Noël

Le marché de Noël a marqué bien des visiteurs, heureux de vivre un temps autrement, festif et chaleureux. Bravo à tous les chamblois qui se sont investis.

En ce qui concerne la proposition de l'alliance paroissiale et de l'association Notre Dame de Grâces, les 2 animations semblent avoir répondu à des attentes variées.

Dans l'église, la crèche (œuvre de Lilly Mitanne) a conduit bien des personnes à l'émerveillement, à la contemplation, mais aussi à des échanges sur la simplicité, la fragilité, la profondeur... discussions, échanges aussi au niveau du mur d'expression multicolore, des symboles de Noël et du bricolage-recyclage tentant de prendre soin de la maison commune. Recueillement, intériorité, prière... quel que soit l'atelier c'est une qualité de présence, une quête de sens qui nous ont touchés.

La chasse au trésor, a réjoui l'ensemble des participants. Les « cachettes », les mécanismes, les infos sur le patrimoine, le quizz, les QR codes et... le trésor. Le trésor, vitrail représentant notre village dans la joie de Noël. Il se veut donc une œuvre « collective ».

En effet, si Gisèle a magnifiquement réalisé le vitrail, ce sont les participants qui ont mis en lumière fenêtres et étoiles, témoignant ainsi combien la joie de chacun participe à la joie de tous. Joie aussi d'entendre la belle chorale de Saint-Just Saint-Rambert, qui a rempli l'église et accompagné la découverte du trésor. Joie enfin d'écouter les enfants de l'école, et de voir briller les yeux des parents et des enseignants.

Si le marché dure une journée, sa préparation a commencé plusieurs mois à l'avance et a permis à bien des personnes de se rencontrer, mieux, se connaître, aussi de donner du temps, des idées, des compétences, du matériel. Un immense MERCI aux bénévoles qui ont préparé, animé... Une quarantaine de personnes se sont ainsi mobilisées, en particulier Nicolas, Gisèle, Michel, Georges, Michèle, une dizaine de jeunes disponibles toute une journée...

Sylvie, pour l'équipe paroissiale



INFOS PRATIQUES

Vie paroissiale

Merci aux parents du caté qui aident à nettoyer l'Église, très visitée et ouverte tous les jours de l'année.

Infos pratiques - horaires des messes : le panneau en bas de l'église ou sur

saint-francois-forez.fr • www.diocese-saintetienne.fr
De septembre à mai, une messe tous les 15 jours, dimanche à 9h. Pour les fêtes, consulter le site de la paroisse.

Équipe liturgique :

- Marinette Crespe (04 77 52 40 04)
- Christiane Fucher (04 77 52 35 74) Sylvie Redon

Catéchisme initiation chrétienne enfance :

- Hélène Nepveu (06 15 70 25 04)

Ouverture des portes de l'église

- Anne Barbier (04 77 52 32 33)
- Régine Gaucher (04 77 52 41 09)

Responsable baptêmes et mariages:

- Régine Gaucher (04 77 52 41 09)

Messe pour les défunts:

- Claudette Rouillet (04 77 52 12 03)

Equipe funérailles :

- Régine Gaucher (04 77 52 41 09)

Fleurissement :

- Christiane Choquelle (06 17 49 19 52)



SOCIÉTÉ ALT

Antoine Lamanche Toiture

La Société ALT (Antoine Lamanche Toiture) créée en 2016, œuvre avec 5 employés sur les toits dans le métier de charpentier, couverture, zinguerie.

Sous le statut de S.A.S. cette société implantée dans la ZAE de la Borie vous accueille sur rendez-vous dans ses bureaux tous les jours de 8h à 18h. Son rayon d'action se situe localement (plaine du Forez, Gier, Ondaine) mais aussi en Auvergne-Rhône-Alpes. A.L.T. est une entreprise de moyenne structure et se décline pour tous travaux pour particuliers, architectes, bailleurs sociaux, marchés publics.

➤ **Contact :** 06 34 12 27 75 • antoinelamanche@hotmail.fr

MASSAGE BIEN-ÊTRE

La Maison du Bien-Être des Femmes

Un salon de massage privatif, 100% féminin a ouvert ses portes le 13 septembre dernier dans la commune !

Bonjour, je suis Virgilia, j'ai 32 ans et je suis praticienne en massage bien-être. Mon compagnon et moi-même habitons la commune depuis 2019 dans le petit hameau de Noailleux où nous avons rénové une vieille bâtisse dans laquelle j'ai installé mon espace de travail.

Après avoir passé plusieurs années à travailler en tant que salariée dans un SPA, j'ai décidé de prendre mon envol et de créer mon entreprise dédiée au bien-être des femmes. Je réalise des massages bien-être de 30, 50 ou 70 minutes, entièrement personnalisés car chaque femme est unique et chaque besoin est différent.

J'aime donc prendre le temps d'échanger avant le massage pour connaître les attentes de chacune afin de pouvoir ensuite créer le massage qui lui convient. Nous avons tous une femme dans notre vie, quelle soit notre épouse, notre fille, notre maman, notre soeur... Pensez au bon cadeau, un massage ça fait toujours plaisir (carte cadeau disponible à Noailleux ou envoi par mail).



➤ **Contact :** Je vous reçois à « La maison du bien-être des femmes » au 21 Impasse des Serres 42170 Chambles, 7jr/7 de 10h à 20h (uniquement sur rendez-vous). Je peux également me déplacer à votre domicile. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone au 07 83 56 83 86 ou sur l'application Planity : Virgilia Massage 42. Retrouvez toutes les informations, tarifs et actualités sur Facebook, Instagram et Google : Virgilia Massage 42

Vous êtes un professionnel chamblois et souhaitez apparaître sur un des prochains Écho de la Tour ?

Contactez-nous : communication@chambles.fr

CONSEILLÈRE EN GESTION BUDGÉTAIRE FAMILIALE

Paméla Mondon



Pourquoi Chambles ?

Paméla est venue vivre à Chambles il y a 10 ans, venant chercher un lieu de vie calme et paisible. « Chambles est un village où il fait bon vivre ».

Depuis combien de temps exercez-vous ?

J'ai créé ma micro entreprise en novembre 2023, j'exerçais dans le métier avant cette création.

En quoi consiste votre métier ?

Mon métier, je dirais même ma mission, est d'aider mes clients à se poser les bonnes questions pour prendre les bonnes décisions financières.

En premier lieu nous définissons les objectifs de vie, tels que par exemple : préparer la retraite, financer les études des enfants, optimiser sa fiscalité...

Après m'être assurée de la sécurité financière de mon client, je lui proposerai une stratégie « personnalisée » définie en fonction de sa situation financière, patrimoniale et fiscale, et surtout en lien avec ses objectifs. Les rendez-vous de conseil sont offerts dans le cadre de mon accompagnement.

Où vous rencontrer ?

Je me déplace à domicile chez les clients. Je propose des rendez-vous en visio sur demande.

➤ **Contact** : 06 08 00 76 87 • pamelamondon.conseil@gmail.com • RDV de conseil offert

Forez Nuisibles

Séverin Tchabourine, 37 ans, s'est installé à Chambles en 2014, avec sa compagne Elodie et leurs 2 enfants de 7 et 10 ans. Pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est le nouveau président du Foyer Rural depuis 2024.



Il décide de créer son entreprise « Forez Nuisibles » en 2019, son objectif étant de détruire les nids de frelons (européens et asiatiques) et de guêpes. Il détruit environ 200 nids de guêpes et frelons européens par an.

La recrudescence des frelons asiatiques fait que, ces 2 dernières années, il a détruit une centaine de nids. Il peut détruire des nids jusqu'à 30 mètres de haut, soit avec un pulvérisateur, soit un paintball pour les plus hauts.

Les nids peuvent se trouver aussi bien dans les arbres, les combles, les conduits de cheminée que sous terre.

➤ **Contact** : 06 88 35 02 64 • forez.nuisibles@gmail.com • www.foreznuisibles.com



CUISINE

Un Monde à Croquer



Séverine Bourlier, installée sur Chamblès depuis presque 10 ans avec son mari et ses 2 enfants, est déjà connue des chamblous en tant qu'assistante maternelle.

Elle a toujours été passionnée par la cuisine, préparant régulièrement des plats savoureux et des plateaux de mignardises pour la famille et les amis.



Un Monde A Croquer
Préparation de plats à emporter
Cuisine sur mesure pour vos événements...

Toujours à la recherche de nouvelles recettes, elle n'hésite pas à suivre régulièrement des cours de cuisine. Suite à une baisse de son activité de nounou, elle décide de se lancer et tester sa cuisine auprès des chamblous. C'est ainsi que, début 2025, « Un Monde à Croquer » voit le jour.

Des plats à réchauffer, issus de recettes du monde entier, proposés les vendredis et samedis soir, à venir récupérer chez elle. Bon appétit !



> Contact : 06 89 12 85 15
severinebourlierpro@gmail.com
f Un monde à croquer @ un_mondeacroquer

TENDRES PENSÉES

*Je vous vante une belle région,
un Joli site de l'Aveyron.
C'est la Lozère Mende Langogne,
et vous assure sans vergogne,
qu'il est un lieu paradisiaque,
un petit village nommé Naussac.
Mais son âme et ses origines,
sont sous les eaux bleues et violines.*

*Ils ont inondé la vallée,
et englouti tout son passé.
Un passé riche de son histoire,
les invasions et les victoires.
Un site ancien, époque gauloise
avec leurs fêtes et leur cervoise.
Les temps peureux du Gévaudan,
avec son loup qu'on dit méchant.*

*Peines souffrances les ont ciblés,
Ils ont su vivre se développer.
Les bords du lac ainsi créés,
habilement sont exploités.
Avec ses circuits touristiques,
ses restaurants gastronomiques.
Site giboyeux et poissonneux
le tourisme s'avoue heureux*

*Les pieds dans l'eau et sac à dos
Ils taquinent la truite Fario.
Se cramponnent à leur moulinet
pour capturer les gros brochets.
Voir le sillon prêt à se fendre
Pour soulever un joli sandre.
Au bord du lac de bonne humeur,
ils sont heureux tous ces pêcheurs !*

*Comme sur le lac les blancs voiliers
glissent et s'éloignent les années.
Comme reflets d'argent sur les eaux
brillent les souvenirs les plus beaux.*

*Que les instants de bonheur,
restent en lettres d'or dans les cœurs.*

Riondel Ernest



Agenda

VENDREDI 14 FÉVRIER

Vente de roses

(Les Classards Chamblous)

VENDREDI 21 FÉVRIER

After School

(Les Petits Loups sur la Colline)

SAMEDI 15 MARS

Fouga

(Les Petits Loups sur la Colline)

VENDREDI 18 AVRIL

After School

(Les Petits Loups sur la Colline)

DIMANCHE 20 AVRIL 9H-12H

Assemblée générale (ACCA)

SAMEDI 10 MAI

Vente de brioches

(Les Classards Chamblous)

SAMEDI 17 MAI OU 5 JUILLET

Course de caisses à savon (AFR)

SAMEDI 21 JUIN

Fête inter-hameaux (Foyer Rural)

VENDREDI 27 JUIN

Kermesse de l'école

(Les Petits Loups sur la Colline)

SAMEDI 28 JUIN

50^{ème} anniversaire

(Notre Dame de Grâces)

WEEK-END DU 24/25 MAI

Ball-Trap (ACCA)

SAMEDI 31 AOÛT

Vide grenier (Foyer Rural)

WEEK-END DU 20/21 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine

(Chamb'l'Envi)

SAMEDI 4 OCTOBRE

Soirée des 60 ans (Foyer Rural)

SAMEDI 11 OCTOBRE

Goûter-Spectacle (AFR)

VENDREDI 17 OCTOBRE

After School

(Les Petits Loups sur la Colline)

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Soirée (AFR)

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Dîner-Conférence (Chamb'l'Envi)

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Marché de Noël (Foyer Rural)

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Bal des Classards

(Les Classards Chamblous)

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

Montée de Chambles (Foyer Rural)



Au fil de la vie

NAISSANCES

Agathe, Sandra MARCON :

née le 18 août 2024 à Saint-Priest en Jarez

Aloïs, Léon REY :

né le 11 décembre 2024 à Saint-Priest en Jarez

Albane, Margaux DUBOIS :

née le 14 décembre 2024 à Saint-Priest en Jarez

Jeanne, Rose, Marie HARROIS :

née le 16 décembre 2024 à Saint-Priest en Jarez

MARIAGES



**Arnaud GRANJON et
Eloïse, Claire LAURIER,**
le 7 septembre 2024



**Jimmy, Nicolas,
André RELAVE et
Floriane, Roseline JAMON,**
le 14 septembre 2024



**Maxens, Dave,
André SANCHEZ et
Clémence DELAVE,**
le 21 septembre 2024

DÉCÈS

**Madame BOST Christiane Marie Jeanne,
épouse de Monsieur AUTIN Michel :** 27 juin 2024

Monsieur RANCHET Lucien : 7 juillet 2024

Madame JUNCK Ute, Else : 10 octobre 2024

Monsieur MARION Paul, Henri, Antoine : 10 novembre 2024

Monsieur CROUZY Yves : 25 novembre 2024

Marché de Noël de Chambles

14 décembre 2024

© Alicia Serra | alicia-serra.com







Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18

Samu ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Enfance maltraitée

☎ 119 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Violences conjugales

☎ 3919 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Urgences personnes muettes, malentendantes

☎ 114

Centre AntiPoison

Uniquement Lyon

☎ 04 72 11 69 11

Jeunes victimes de harcèlement et violences numériques ☎ 3018

SERVICES PUBLICS SOUS-PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Square Honoré d'Urfé
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 37 37

ALLO SERVICES PUBLICS

☎ 3939

Service renseignement administratif de 8h30 à 18h15 en semaine
Coût de 0,15 cts€/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe
www.service-public.fr

FRANCE TRAVAIL

☎ 3949 (Appel non surtaxé)

www.francetravail.fr

DÉCHETTERIE

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

☎ 04 77 36 91 48

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 18h
Fermeture exceptionnelle les jours fériés

OFFICE DU TOURISME

www.loireforez.com

CENTRE DES

FINANCES PUBLIQUES

26 boulevard Lachèze
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 84 35

GENDARMERIE NATIONALE

250 route de Saint Marcellin
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 34 77

LA POSTE

☎ 3631

(Appel non surtaxé)

2 rue Gonin
Côté Saint-Rambert
10 rue de la République
Côté Saint-Just
94 Bd Jean Jaurès
Centre de tri

LE SERVICE ASSAINISSEMENT DE LFA

Il vous accompagne dans votre projet de gestion des eaux usées autres que domestiques. N'hésitez pas à prendre contact avec un technicien.

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (FACTURATION) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (FACTURATION) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

eauassainissement@loireforez.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (FACTURATION) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

eauassainissement@loireforez.fr

SERVICE MOBILITÉS DE LFA

☎ 04 26 54 70 00

mobilites@loireforez.fr

MÉDIATHÈQUE LOIRE FOREZ - SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

1 place Gapiand
42170 Saint-Just Saint-Rambert
☎ 04 77 10 13 40
mediatheques.copernic@loireforez.fr

LUDOTHÈQUE LOIRE FOREZ - SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

3 rue du Plâtre
42170 Saint-Just Saint-Rambert
☎ 04 27 77 82 11
ludotheques.copernic@loireforez.fr

LE SERVICE EAU POTABLE SIAEP HAUT FOREZ

Mairie de St Maurice en Gourgois
6 rue du 19 Mars 1962
42240 Saint-Maurice-en-Gourgois
☎ 04 77 90 44 37

Pour toutes demandes liées à votre abonnement eau potable merci de contacter SAUR au 04 69 66 35 00 (de 8h à 18h du lundi au vendredi). En cas d'urgence seulement merci de contacter le 04 69 66 35 09.

SERVICE DÉCHETS DE LFA

☎ 04 26 54 70 50

dechets@loireforez.fr

TRANSPORT SCOLAIRE SUR LA COMMUNE

La Région assure le pilotage des transports scolaires départementaux. Toutes les informations pratiques

☎ 04 26 73 55 55

MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Yves LACHAUD

yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr

COMMUNE

MAIRIE

21 place de la Mairie
Le Bourg, 42170 Chambles

☎ 04 77 52 38 90

mairie@chambles.fr

Ouverture au public :

Lundi : 14h à 19h

Mardi et Jeudi : de 8h à 11h45

Samedi matin : de 9h à 12h

(permanence des élus)

ÉCOLE SUR LA COLLINE

25 place de l'École
Le Suc, 42170 Chambles

☎ 04 77 52 45 98

HORAIRE DES TRAVAUX PAR DES PARTICULIERS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.